



ANNECY, le 18 décembre 1991

Le Directeur Départemental

à Monsieur le Président
ENERGIE SPORT
CAS ANNECY
9 Bd Decouz - BP 153
74004 - ANNECY CEDEX

Réf. : SP/AB/FP n° 351
Affaire suivie par Mme Barge
Tél. : 50.88.41.36

Objet : Agrément pour un groupement sportif

Monsieur le Président,

Le numéro d'agrément 9597 vous a été attribué le 20 juin 1950, pour la pratique du Basket-Ball, du Football et du ski.

A ce jour seul subsiste le ski.

Je vous prie de noter que désormais votre numéro d'agrément est le même suivi de la lettre M

9597 M

il englobe les activités de :

- ski
- tennis
- tennis de table
- plongée

si vous souhaitez à l'avenir faire agréer d'autres activités, il vous suffirait de nous faire parvenir un dossier réduit à savoir :

- l'affiliation de la section à la Fédération de tutelle
- le procès-verbal de la dernière assemblée générale
- le compte d'exploitation présenté lors de la dernière assemblée générale (signé par le Président et le trésorier)
- le budget prévisionnel de l'année en cours signé par le Président et le trésorier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

P. le Directeur Départemental
l'inspecteur

A. BIRRAUX